



CONCOURS PHOTOS 2025

« OASIS DE FAUNES ET FLORES »

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Objet

Dans le cadre de sa politique en faveur de la Biodiversité, la commune de Fay aux loges développe des animations dans le but de sensibiliser à la protection de la biodiversité. Dans ce cadre, elle a décidé de proposer la mise en œuvre d'un concours photos participatif nommé « **OASIS DE FAUNES ET FLORES** » dans le but de sensibiliser le public à la conservation et à l'accroissement de la biodiversité.

Il s'agit de photographier sur le territoire de la commune les oasis naturels ou aménagés que nous offrons au vivant pour servir d'habitat et de refuge ainsi que les formes de vie végétales et animales qui s'y sont implantées.

Quelle place acceptons-nous de laisser à la vie sauvage ?

De la plus petite anfractuosité au plus grand parc, la vie est présente partout.

La diversité des formes du vivant est fonction de son adaptation à l'environnement que nous lui laissons. Nos espaces verts, trottoirs, pieds de murs, balcons, terrasses, jardins, bassins, mares, sont autant d'oasis naturels ou aménageables pour la préservation et l'accroissement de la biodiversité.

Nous sommes tous concernés par la dégradation de la biodiversité et par le dérèglement climatique qui lui est lié. Les services rendus gratuitement par la nature sont nombreux et nous sont indispensables, régulation du climat, pollinisation, régulation des inondations, filtration de l'eau, épuration de l'air, absorption du carbone...

Pour notre bien-être physique et notre santé mentale, le contact avec la nature et le vivant est essentiel.

Article 2 : Les participants et leurs photographies

Le concours est ouvert à tous les Faycien-e-s, amateurs non-professionnels. Les participants garantissent qu'ils sont propriétaires des droits d'auteur des photographies proposées.

Pas de format spécifique de la photo.

Article 3 : Le déroulé et la participation

Chaque participant doit soigneusement compléter le bulletin de participation et le joindre à ses clichés. Les photographies doivent être envoyées en format numérique (.jpeg), **en couleur**. Le nombre de **clichés par participant est limité à 10**. Chaque photographie doit être accompagnée d'informations : **lieu, date de la prise de vue, commentaire, anecdotes**. Ces informations pourront être affichées avec l'image. Les photographies et les documents liés sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : **concoursphotosfay2025@gmail.com**

L'auteur garantit que ses images sont conformes à la prise de vue originale.

Article 4 : Durée

L'envoi des photographies s'effectue du **1 avril au 31 juillet 2025**.

L'exposition des photos sélectionnées par le jury est prévue lors de la journée du patrimoine qui aura lieu les **21 et 22 septembre 2025** ou lors d'une autre manifestation.

Article 5 : Utilisation des photos

Les photos sont visibles sur le site officiel de la commune de Fay aux Loges, rubrique Développement Durable.

La commune prend à sa charge les agrandissements des clichés sélectionnés, ainsi que leur impression. Le tirage papier restera la propriété de la commune.

Toutes les photographies retenues seront intégrées dans un espace dédié sur le site internet de la commune. Les agrandissements pourront ensuite être exposés dans d'autres lieux (équipement recevant du public...). La ville se réserve le droit d'exposer les photographies pour valoriser son patrimoine naturel et promouvoir sa préservation.

Article 6 : Utilisation des clichés

Les participants au concours autorisent gracieusement les organisateurs à reproduire les photographies sélectionnées dans tous les supports communaux et ce uniquement à but non lucratif. Le nom de l'auteur y figurera obligatoirement.

Article 7 : Respect de la propriété intellectuelle

La commune s'engage à ce que les photographies soient toujours légendées.

Article 8 : La participation au concours vaut pour acceptation complète de ce règlement

Concours réalisé par la Mairie de Fay aux Loges - 48 Rue Abbé Georges Thomas - 45450 Fay aux Loges Tel : 02 38 59 57 11 - Mail : secretariat45@mairie-fayauxloges.fr

BULLETIN DE PARTICIPATION - 2025

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :
.....

Tél fixe ou portable :

Email :

Fait le :

Signature :

